**Les cours philosophiques et l’éducation à la citoyenneté**

Face aux dérives toujours possible des prosélytisme, obscurantisme, dogmatisme, quel que soit leur courant d'origine, une éducation au dialogue des convictions s’avère plus que nécessaire. Aujourd’hui, ce dialogue semble de moins en moins possible dans notre société qui, sous l’influence d’une conception de la « neutralité », veut éliminer toute conviction de la construction de la démocratie.

1. Pour assurer un "vivre ensemble citoyen", faut-il cantonner les convictions dans la sphère privée et ainsi dissocier citoyenneté et convictions ?   
   Ne pourrions-nous pas tabler sur une inclusion qui invite les diverses convictions dans le débat public et ainsi ouvrir au dialogue interconvictionnel ?  
   L’initiation à la création d’un tel espace ne devrait-elle pas avoir lieu au sein de l’école, véritable microsociété à l’image de la Société ?

1. Dès lors, pensons-nous que le "vivre ensemble citoyen", la construction de la démocratie, l'humanisation toujours plus universelle de la société doit encourager, au niveau de l’école, la mise en évidence de toutes les convictions et la nécessité d’un dialogue commun qui respecte chacun dans toutes ses expressions ?
2. La déconstruction des stéréotypes, des clichés et des préjugés pour n'avoir rien à revendiquer que le souci commun de la construction du vivre ensemble, dans l'ouverture à l'altérité de convictions différentes et leur mise en dialogue, n’est-elle pas la base de l’éducation à la citoyenneté des enfants et des jeunes ?  
   Toutefois, cela ne suffit pas. Il convient aussi que chacun puisse exposer dans ce dialogue ses convictions par un discours cohérent et argumenté. Pour cela, que faut-il mettre en place ?
3. L’éducation à la citoyenneté, les cours philosophiques et de citoyenneté ne sont-ils pas pleinement des lieux de partage, de débat et de recherche de sens ?   
   Si oui, ils ont donc toute leur place dans la formation globale de la personne humaine. Un cours philosophique (de religion) clairement référencé ne permet-il pas aux enfants et aux jeunes de construire leurs propres convictions et d'être au clair avec celles qu'ils envisagent de privilégier ?
4. L’histoire de l’enseignement catholique ne montre-t-elle pas clairement que celles et ceux qui l’ont fréquenté ont été capables de prendre des positions personnelles argumentées et rejoindre des univers convictionnels différents ?
5. Réussir le défi de l’éducation à la citoyenneté ne devrait-il pas passer par l’apprentissage du dialogue interconvictionnel ?
6. Un professeur peut-il être se prétendre comme étant « non positionné » dans le dialogue inscrit dans le cadre d’un cours de religion ? Ne serait-il pas plutôt plus intéressant que son positionnement puisse être au contraire clairement identifié par ses élèves.
7. Dans les orientations déjà prises actuellement, quelle place le positionnement du CIL peut-il encore avoir ? Où pouvons-nous encore faire bouger les lignes ?